

Publications en ligne du centre André-Chastel

Recommandations aux auteurs

Soumission d'article :

Tout envoi (au directeur d'ouvrage) doit comporter, dans des fichiers distincts :

- le texte (bien indiquer titre de l'article et nom de l'auteur) avec résumé et mots-clés,
- les légendes des figures (voir modèle ci-dessous)
- les illustrations (ne pas les insérer dans le document Word)

Présentation générale des textes

- Format et taille des articles

En tête du texte, centré, Titre de l'article et nom de l'auteur.

L'auteur doit indiquer sa fonction ou son institution de rattachement, son adresse mail.

Le **texte** doit être d'environ 30 à 35 000 signes¹ (notes et espaces comprises), envoyé sous forme de fichier numérique .doc, .docx ou .odt ;

police Times New Roman 12, interligne 1,5 pour le texte.

police Times New Roman 10, interligne continu pour les notes.

pas de retrait, texte justifié.

limiter les niveaux de titre à 2 (non numérotés)

ne pas utiliser de feuille de style.

notes en bas de page, numérotées en chiffres arabes ; appels de notes placés avant la ponctuation.

Le texte doit être accompagné d'une version pdf s'il comporte des caractères non latins.

Fournir un résumé en français et en anglais (1 000 signes max./15 lignes), des mots-clés (5).

Les **illustrations** (graphiques, tableaux), numérotées, et leurs légendes détaillées doivent faire l'objet de fichiers distincts.

Illustrations : 8 max², format .jpg ou .tif, résolution 300 DPI.

L'appel aux illustrations est inséré dans le texte comme suit : (fig. 1)

Ne pas intégrer les illustrations au fichier texte.

L'auteur doit s'être acquitté des éventuels droits de reproduction et disposer des autorisations nécessaires. Voir avec le directeur de l'ouvrage si un budget peut être alloué à ce poste.

Les **légendes** doivent être complètes :

Fig. 1. Prénom Nom, *Titre de l'œuvre*, date, technique ou matériau, dimensions, ville, lieu de conservation (éventuellement n° d'inventaire) + copyright

Indiquer lorsque c'est possible le nom de l'auteur des photos ou dessins.

Citations

Entre guillemets, pas d'italiques (sauf si elle est en langue étrangère) ; si elle est introduite par un deux-points, ponctuation avant les guillemets fermants.

¹ À titre indicatif ; une marge d'appréciation est laissée au directeur d'ouvrage.

² Là aussi, c'est au directeur de l'ouvrage d'arbitrer, sachant que le traitement des images peut demander un certain temps.

Si la citation est supérieure à trois lignes, la sortir du texte, la centrer, baisser le corps (11 au lieu de 12), ne pas mettre de guillemets.

Les citations en langue étrangère doivent être traduites dans le corps du texte, ou de préférence en note.

Toute modification (ajout, suppression) figure entre crochets carrés. []

Insertion automatique et continue des appels de note, au plus près du texte, avant la ponctuation.

Règles orthotypographiques

Se reporter au *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 2002.

Quelques rappels :

Utiliser des guillemets à la française (des guillemets anglais seulement à l'intérieur d'une citation entre guillemets) et des apostrophes courbes.

Les siècles sont indiqués en chiffres romains et en petites capitales (XVI^e siècle)

Les majuscules sont accentuées (À, Éric, etc.)

Les mots étrangers, dont les locutions latines, sont en italiques.

Utiliser « voir » plutôt que « cf »

Abréviations : outre les plus courantes, données dans le *Lexique...* une liste correspondant aux usages est éventuellement fournie par le directeur d'ouvrage.

Sources et Références bibliographiques

Données de façon détaillée (voir exemples ci-dessous) à la première occurrence, en notes de bas de page. Les appels de note sont insérés dans le texte, en exposant, avant ponctuation.

- Livre :

Stéphane Toussaint, *Le songe de Botticelli*, Paris, Hazan, coll. « Bibliothèque Hazan », 2022.

- Article dans un livre :

Pierre Antoine Fabre, « L'inscription comme fait de civilisation », dans Gwladys Le Cuff et Anne Lepoittevin (dir.), *Aiutando l'arte. Les inscriptions des décors post-tridentins d'Italie*, Bruxelles/Berne/Berlin, Peter Lang, 2022.

- Article dans un périodique :

Élisabeth Pillet, « La peinture sur verre à Paris au XVII^e siècle ou l'art dans la bordure », *Revue de l'art*, n° 214, 2021-4, p. 84-97.

Si la publication est consultable en ligne, ajouter adresse URL et date de consultation [consulté le...]

- Catalogue d'exposition :

Rue d'Alger, sous la dir. d'Alessandro Gallicchio, cat. exp., Marseille, Istituto italiano di cultura, 29 octobre 2020-29 janvier 2021, Paris, MF, 2020.

En cas de répétition : si la référence est identique à celle qui la précède immédiatement : *Ibid.*,

si la publication a déjà été citée : art. cit. (article cité), ou *op. cit.* (*opere citato*)

En cas de répétition immédiate d'un nom d'auteur : *Id.* (pluriel : *Id.*), féminin : *Ead.* (pluriel : *Eaed.*)

En cas de 2^e occurrence d'un nom d'auteur, ne donner que l'initiale du prénom.

- Cotes d'archives ou de bibliothèques : le cas échéant, le directeur d'ouvrage donne un modèle.